



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 24 février 2021

SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU : SIGNATURE DE LA PREMIERE CONVENTION D'ADHESION AU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » EN LOIRE-ATLANTIQUE

Monsieur Didier MARTIN, préfet de la région des Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, s'est rendu ce mercredi 24 février sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu afin de signer la convention d'adhésion de la communauté de communes de Grandlieu et de la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu au programme national Petites villes de demain. Ce programme doit accompagner la transformation des petites villes et est porté par l'État, le Conseil départemental, la Région et la Banque des territoires. La préfet a été accueilli par Monsieur le maire de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Stéphan BEAUGÉ et Monsieur le président de Grand Lieu Communauté, maire de La Chevrolière, Johann BOBLIN.

- **Petites villes de demain : apporter un soutien massif à la redynamisation des petites centralités de moins de 20 000 habitants**

Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Il doit permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local et qui contribuent aux objectifs de développement durable (transition écologique, démographique, numérique et de développement).

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. En effet, Petites villes de demain prévoit que 1.000 communes et intercommunalités seront soutenues jusqu'en 2026 par une dotation globale nationale de 3 milliards d'euros.

Il traduit la volonté du Gouvernement de donner à ces territoires la capacité de **définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire**, de simplifier l'accès aux aides de toute nature et de les concentrer, de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques de l'ensemble des parties prenantes du projet local de revitalisation.

L'objectif étant de donner ainsi aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

- ***Saint-Philbert-de-Grand-Lieu* : première Petite ville de demain de Loire-Atlantique à signer une convention d'adhésion au programme**

Lancé en octobre 2020, ce sont 24 petites villes de la Loire-Atlantique qui ont été retenues le 11 décembre dernier, pour bénéficier de ce dispositif, dont la ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

La sélection de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu est la suite logique des travaux engagés par Grand Lieu communauté dès mi-2020 sur la revitalisation dans le cadre de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires avec le soutien de l'agence d'urbanisme, AURAN. Cette étude a été soutenue par l'Etat (au titre de la DETR pour un montant de 25 600 euros sur un total de 32 000 euros).

La ville a aussi été choisie par la région pour accueillir un futur lycée d'une capacité de 1200 élèves. Cet équipement structurant est un enjeu d'attractivité du territoire.

Dans le cadre de la démarche « Petites villes de demain », la ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu porte plusieurs projets, notamment en matière de création de logements – notamment sociaux – pour l'accueil de nouvelles populations.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu est la première des 24 petites villes de demain de la Loire-Atlantique à formaliser son engagement dans le programme. Cette signature de la convention d'adhésion au programme, permettra à la collectivité de bénéficier d'un soutien financier de la Banque des territoires et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), pour recruter un chef de projet en charge de l'animation du plan d'actions et de la finalisation de l'Opération de Revitalisation des Territoires.

- **L'Etat, le Conseil départemental, le Conseil régional et la Banque des territoires sont pleinement mobilisés pour accompagner les transformations des petites villes**

Aux côtés de l'Etat, le conseil départemental de la Loire-Atlantique, le conseil régional des Pays de la Loire et la Banque des territoires se mobilisent pour apporter aux petites villes de la Loire-Atlantique un soutien coordonné et appuyé.

Cette mobilisation est également financière, pour assurer un accompagnement optimisé et coordonné des projets et actions qui seront portés par les collectivités. Elle est aussi motivée par un souci de simplification de l'accès aux aides et du dépôt de subventions afin de faciliter la concrétisation des projets.

Les « Petites villes de demain » pourront bénéficier immédiatement des crédits de la relance pour le financement de leurs projets qui contribueront aux trois priorités du plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale.

Plus d'informations sur le programme Petites villes de demain sur le site internet de l'Agence nationale de la cohésion des territoires :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45#scrollNav-6>

Préfecture de Loire-Atlantique Service régional de la communication interministérielle